CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION / ÉCOLE DE NATATION

Présentation

L'école de natation proposée par les piscines de Quimper Bretagne Occidentale a pour objectif l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre. Elle s'adresse aux enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP, et aux adultes.

Les enfants et les adultes bénéficient de cours d'apprentissage et de perfectionnement des différentes nages. Les cours se déroulent de septembre à juin, à l'exception des vacances scolaires, des jours fériés, des jours de compétitions et des périodes de vidange. Ils ont lieu une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes qui ne pourront être modifiés en cours d'année qu'après accord de la direction des piscines ou de son représentant.

Conditions d'inscription

L'inscription à un cours de l'école de natation est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Un formulaire santé complété est obligatoire afin de valider l'inscription. Certificat médical optionnel.

À l'issue d'un test de niveau que l'éducateur sportif détermine, vous choisirez votre cours. Si le cours que vous avez choisi est complet, il vous sera automatiquement proposé un autre jour et un autre horaire. En dernier recours, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Muni de votre bulletin d'inscription, validé par l'éducateur sportif, vous pouvez alors procéder au paiement des cours en espèces, carte de crédit, chèque bancaire, chèque vacances, coupons Sport. Si vous bénéficiez d'une prise en charge de votre comité d'entreprise, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil, qui vous indiquera les conditions d'acceptation. Votre inscription n'est effective qu'après paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale sont réputées connues et acceptées dès le paiement et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces).

Les tarifs 2022/2023 * (de septembre 2022 à juin 2023)

les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de validation par le conseil communautaire :

- 210 € pour la session
- 190€ pour une inscription complémentaire annuelle (dans le cas de 2 inscriptions ou plus d'une même famille pour une activité annuelle)

L'inscription à l'école de natation est définitive. En cas d'absence ou d'abandon, les frais d'inscription restent intégralement acquis aux piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Modification / annulation / interruption d'un programme

En cas d'annulation, modification ou interruption d'un programme : > Du fait des piscines de Quimper Bretagne Occidentale

La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre les leçons de natation :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- si les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas de force majeure (problèmes techniques, etc...),
- pour un motif d'intérêt général.

La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale vous proposera une solution de rattrapage si cela est possible.

Si les solutions proposées ne vous conviennent pas, Quimper Bretagne Occidentale procèdera au remboursement des sommes déjà versées, pour une annulation intervenant avant le début de votre programme. Pour l'interruption d'un programme en cours, Quimper Bretagne Occidentale remboursera les sommes déjà versées au prorata du temps restant à réaliser.

> De votre pa

Dans le cas où vous ne vous êtes pas présenté à une séance, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ni rattrapage ne sera possible.

Dans le cas où vous devez interrompre la session de manière définitive pour des raisons médicales : un remboursement des séances restantes ne pourra intervenir qu'après réception d'un certificat de votre médecin attestant de l'inaptitude à suivre l'activité jusqu'à son terme et précisant sa date d'effet.

La demande doit être faite à :

Monsieur le Vice-Président délégué

délégué aux piscines et à Atout Aport - Service des piscines 159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires. Le port d'un bonnet de bain est obligatoire.

Des casiers fermés à clés sont mis à votre disposition dans les vestiaires. La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de vos effets personnels. Il est interdit de pénétrer sur les bords du bassin sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Il est interdit de courir, de crier et de pousser les autres baigneurs dans l'eau. Pour des raisons de sécurité, l'apnée est interdite.

En acquittant le droit d'entrée, les usagers sont considérés comme ayant pris connaissance et ayant accepté le présent règlement.

Le règlement intérieur est consultable à l'entrée des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- de tout accident ou incident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, des consignes de sécurité dictées par les éducateurs sportifs et l'ensemble du personnel des piscines,
- de tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

• d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des

- d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à la suite de l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de l'école de natation.
- de perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée à l'école de natation, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Pour toute demande de renseignement vous pouvez contacter aux heures d'ouverture au public, l'accueil d'aquarive au 02 98 52 00 15 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : aquarive@ quimper.bzh. La demande doit être faite à : Monsieur le Vice-Président délégué aux piscines et à Atout Aport - Service des piscines -159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours de natation en fonction de leur âge et de leur niveau. Le destinataire des données est le Service piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Monsieur le Vice-Président délégué aux piscines et à Atout Aport - Service des piscines - 159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper





Cours enfants

Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus *	Jours	Horaires	Inscriptions
Familiarisation	• pas de tête dans l'eau	allongement ventral et dorsal propulsion - immersion	mercredi	18h05 à 18h45	Dépôt du dossier à aquarive entre le 1er août et le 21 août de 10h-18h. puis entre le 22 août et le 2 septembre (hors week-end) de 10h-12h et 14h-16h Soit à l'accueil d'aquarive, soit par voie postale, soit directement dans la boite aux lettres.
Apprentissage 1er niveau	• tête dans l'eau	 propulsion ventrale et dorsale découverte brasse et dos saut et déplacement en grande profondeur 	lundi mardi mercredi vendredi	18h20 à 19h 17h30 à 18h10 17h15 à 17h55 18h20 à 19h	
Apprentissage 2° niveau	étoile ventraleétoile dorsalepropulsion sur quelques mètres	 brasse et dos (mécanique) propulsion dans le grand bassin 	lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi	17h30 à 18h10 18h20 à 19h 16h30 à 17h10 (2 cours) 18h20 à 19h 18h20 à 19h 13h30 à 14h10	
Perfectionnement 1 ^{er} niveau	 25 m brasse 25 m dos (mécanique acquise) 	 maîtrise de la brasse coulée et du dos début du crawl 	lundi mardi mardi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi samedi	17h30 à 18h10 (2 cours) 17h30 à 18h10 18h20 à 19h 14h15 à 14h55 15h45 à 16h25 16h30 à 17h10 17h15 à 17h55 (2 cours) 17h30 à 18h10 17h30 à 18h10 10h10 à 10h50	
Perfectionnement 2° niveau	 25 m brasse coulée 25 m dos crawlé crawl non acquis 	maîtrise des 3 nagesdécouverte papillonplongeons	mardi mercredi mercredi mercredi jeudi jeudi vendredi	17h30 à 18h10 14h15 à 14h55 15h à 15h40 15h45 à 16h25 17h30 à 18h10 18h20 à 19h 17h30 à 18h10	
Perfectionnement 3° niveau	maîtrise des3 nagesdébut papillon	maîtrise des 4 nagesviragesplongeons	mardi mercredi vendredi	18h20 à 19h 15h 15h40 17h30 à 18h10	

^{* :} il est entendu par "objectif attendu", l'évolution de l'enfant au travers des leçons de natation pour pouvoir changer de niveau l'année suivante Cette évolution peut varier en fonction des capacités, de la sensibilité, de la réceptivité et de l'assiduité de l'enfant au cours.

Rappel dates des vacances scolaires 2022-2023

- vacances de la Toussaint
- du lundi du 24 octobre au dimanche 6 novembre
- vacances de Noël
- du lundi 19 décembre au dimanche 2 janvier
- vacances d'hiver
- du lundi 13 au dimanche 26 février
- vacances de printemps
- du lundi 17 au dimanche 30 avril

TEST OBLIGATOIRE

Pour les **nouvelles inscriptions**:

• du 4 juillet 2022 au 21 août 2023.

Cours adultes



Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus	Jours	Horaires	Inscriptions
Apprentissage 1er niveau	• tête dans l'eau	propulsion ventrale et dorsaledécouverte brasse et dos	lundi	18h50 à 19h30	Dépôt du dossier à aquarive entre
Apprentissage 2º niveau	étoile ventraleétoile dorsalepropulsion sur quelques mètres	 brasse et dos (mécanique) propulsion dans le grand bassin 	vendredi	18h50 à 19h30	le 1er août et le 21 août de 10h-18h. puis entre
Perfectionnement 1er niveau	 25 m brasse 25 m dos (mécanique acquise) 	 maîtrise de la brasse coulée et du dos début du crawl 	vendredi	18h50 à 19h30	le 22 août et le 2 septembre (hors week-end) de 10h-12h et 14h-16h
Perfectionnement 2º niveau	25 m brasse coulée25 m dos crawlécrawl non acquis	maîtrise des 3 nagesdécouverte papillonplongeons	mercredi jeudi	18h00 à 18h40 (à Aquarive) 18h50 à 19h30	Soit à l'accueil d'aquarive, soit par voie postale, soit directement dans la boite
Perfectionnement 3° niveau	maîtrise des3 nagesdébut papillon	maîtrise des 4 nagesviragesplongeons	lundi vendredi	18h05 à 18h45 18h05 à 18h45	aux lettres.

Informations générales

Session annuelle du 19 septembre 2022 au 24 juin 2023

- cours de 40 minutes
- une fois par semaine (sauf vacances et jours fériés)

Conditions d'inscriptions

- Enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP
- Test obligatoire pour la première inscription.
- Certificat médical optionnel
- Formulaire santé complété obligatoire

Quelques règles de fonctionnement

- Par mesure d'hygiène, il faut retirer ses chaussures en arrivant dans les vestiaires, même pour les parents qui accompagnent leurs enfants pour se changer,
- La douche savonnée avant d'arriver sur le bassin est obligatoire,
- Le bonnet de bain est obligatoire.

LES TARIFS 2022/2023*

(de septembre 2022 à juin2023)

- 210€
- 190 € l'inscription complémentaire

Modes de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, chèques vacances, coupons sport ANCV.

Modalités d'inscription 2022

En raison de la crise sanitaire, cette année encore, les dossiers devront être soit téléchargés sur le site, soit récupérés à l'accueil d'Aquarive durant l'été.

Le dossier complet (fiche inscription, formulaire santé, certificat médical (optionnel) et le paiement par chèque (ou ANCV) sera à expédier ou déposer à l'accueil d'Aquarive ou dans la boite aux lettres entre le 1er août et le 21 août de 10h-18h puis entre le 22 août et le 2 septembre (hors week-end) de 10h-12h et 14h-16h.

Attention : tout dossier envoyé ou déposé avant la date sera réexpédié.

Un agent vous recontactera pour vous confirmer l'inscription entre le 6 et le 10 septembre.

L'inscription n'est définitive qu'après le dossier complet et paiement des sommes dues.

Début des cours la semaine du 19 au 24 septembre 2022.

^{*} Sous réserve de validation par le conseil communautaire